

## Fiche récapitulative

Licence : LG03503B | Licence Intégrative BTP



**180**  
Crédits ECTS



**Accréditation**  
Valable jusqu'au 31/08/2030

### Présentation

Mentions officielles :

Intitulé officiel figurant sur le diplôme : Licence Sciences, Technologies, Santé mention Génie civil parcours Ingénierie du bâtiment En alternance

Nom du certificateur : Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

Code RNCP : 38976 open\_in\_new

Date de dernière accréditation : 13/05/2025

Date de fin d'accréditation : 31/08/2030

Code(s) Formacode :

- génie civil, construction, bois [108]

Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

### Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Le cursus de licence génie civil en alternance prépare les BAC+2 BTP à l'intégration de la formation d'ingénieur BTP en apprentissage du Cnam.

Compétences :

Se reporter à la fiche RNCP :

### Prérequis

Cette Licence en alternance est accessible aux titulaires d'un BTS du secteur BTP ou Energie-Bâtiment.

Renseignements et candidature :

RICHERIOUX Marie-Sophie

marie-sophie.richerioux@lecnam.net

Conservatoire National des Arts et Métiers Nouvelle-Aquitaine

19, rue François Perrin

87000 LIMOGES

TEL : 05 55 43 69 60

### Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

## Modalités

### Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques sont détaillées dans chaque unité qui compose le parcours.

### Modalités de validation

Selon le règlement des diplômes disponible sur le site de la chaire de BTP :

## Tarif

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page [Financer mon projet formation](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

## Blocs de compétences

Pas de possibilité de valider un ou des blocs de compétences sur ce diplôme.

## Débouchés - Métiers visés

Débouchés :